

Discours introductif du président de la CCDH à la Journée des droits de l'Homme du 10. 12. 2016

Messieurs les Députés, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Président de la Cour supérieure de justice, Mesdames, Messieurs, cherEs amiEs, cherE collègue de la CCDH,

C'est le 10 décembre que partout dans le monde est célébré la Journée Internationale des droits de l'Homme. Elle marque le fait que le 10 décembre 1948 l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté et proclamé la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.

Elle nous rappelle que la dignité humaine est un droit inaliénable de tous les membres de la famille humaine, que tous les êtres humains sont égaux en droits. C'est sur un socle de valeurs communes que se construit la condition humaine. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Ban Ki Moon souligne dans un message paru ce matin, le caractère interdépendant des trois piliers que sont la paix, le développement durable et les droits de l'Homme. Au-delà des nombreux conflits dans le monde, de la montée des extrémismes, la Déclaration universelle des droits de l'Homme nous rappelle ce qui lie les terriens qui habitent la planète Terre et qui font que tous nous sommes frères et sœurs. Cette vision de la communauté que nous représentons, car nous en faisons partie, est plus forte que tout autre considération et se met au service d'un avenir qui fonde la cohésion, l'égalité, la paix, l'acceptation de la diversité et la prise en compte des besoins et de la défense des personnes qui souffrent des violations des droits humains.

« Nous sommes *tous* responsables de *tout* et de *tous devant tous* et moi plus que tous les autres ... », c'est ainsi que Emanuel Levinas s'exprimait lorsqu'il parlait de la réciprocité qui fonde sa conception de l'éthique. Elle exprime l'engagement que tout un chacun doit porter à son prochain.

C'est pour consacrer toutes ses valeurs que la CCDH, tout comme d'autres organismes et ONG vous invitent tous les ans à des manifestations. Et c'est à ce titre que je vous remercie de votre présence.

Nous vivons dans un monde qui est hanté ... hanté par le terrorisme, l'insécurité, la crainte de la mort et de la désolation, ... C'est certainement la conséquence des actes terroristes, des guerres qui se rapprochent, des images horribles qui au jour le jour nous montrent la souffrance d'êtres humains, (d'enfants, de femmes et d'hommes). Mais c'est aussi la

conséquence du vécu de notre impuissance qui met à mal notre conscience et nous entraîne sur une pente glissante qui est celle qui nous mène à détourner le regard, qui nous conduit à nous rétracter dans une forteresse. « Combien de fois peut-on tourner la tête en disant qu'on n'a rien vu », chantait Bob Dylan dans « Blowing in the wind ».

Toutes ces craintes prennent notre psychisme en otage et fragilisent notre sentiment intérieur de sécurité. Car ce besoin de sécurité est quelque chose de profond qui est ancré dans notre psychisme et qui s'il est mis à mal a un effet perturbant sur la vision que nous avons de notre avenir et de notre vie en communauté.

L'engagement est certainement un des moyens les plus efficaces pour se prémunir contre le découragement que nous sommes amenés à éprouver, pour nous raidir quand notre regard et notre conscience se détournent.

La CCDH, et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui en font partie, tout particulièrement Mme Rossler et Mme Tunjic, nos permanents, a tout au long de cette année été amenée à travailler sur des dossiers qui sont liés

- aux conséquences des actes terroristes sur nos textes de lois en veillant à ce que soient délimités les pouvoirs d'ingérence dans les droits individuels,
- à la prostitution (nous allons à ce sujet présenter le résultat de nos réflexions),
- à la traite des êtres humains (la CCDH est rapporteur national et présentera dans les prochains mois son rapport à notre parlement pour évaluer les résultats des actions engagés pour lutter contre ce phénomène),
- à certaines questions liées aux droits des enfants comme l'incarcération des jeunes dans des prisons d'adultes,
- aux droits des personnes en situation de handicap,
- aux questions liées à la nationalité,

... et aussi et tout particulièrement à la question des réfugiés et des demandeurs de protection internationale.

En ce 10 décembre de cette année c'est à ce dernier sujet que nous dédions notre manifestation. Nous avons à cet effet invité Monsieur Laacher qui est professeur de sociologie et chercheur, il a été de 1995 à 2015 juge assesseur, représentant le Haut-Commissariat des Nations-Unis pour les réfugiés à la Cour nationale du droit d'asile. Merci cher Monsieur d'être parmi nous ce matin.

Les réfugiés viennent de pays en guerre, ont derrière eux un parcours faits d'expériences traumatisantes, ont été à des degrés divers confrontés à leur propre mort, ont vu des personnes mourir, sont passées dans des camps d'accueil dont on ne sait pas toujours s'ils répondent aux conditions humanitaires minimales qui doivent présider à leur fonctionnement.

Il y a au Luxembourg un réel engagement de la part du gouvernement, des communes, de nombreux professionnels, mes collègues. J'en suis particulièrement fier ! Beaucoup reste à faire et surtout à améliorer. Aussi la CCDH a-t-elle décidé de s'intéresser aux conditions d'accueil des réfugiés dans notre pays et présentera dans le courant de l'année à venir un dossier à ce sujet.

Ce à quoi je suis le plus sensible c'est ce qui est réalisé par la société civile, par beaucoup d'hommes et de femmes qui se mettent au service de ces réfugiés. Je voudrais citer l'écrivain David Van Reybrouck qui écrivait qu'il aimait raconter la grande Histoire par la "petite", en montrant des "gens ordinaires" qui sont souvent plus grands que les grands.

Je veux honorer le travail qui est réalisé par toutes ses personnes et associations.

Mais il faut se rendre compte aussi de l'ampleur de la tâche. Ceux et celles qui ont derrière eux une histoire d'immigration, nous sommes nombreux ici au Luxembourg, savent combien il est difficile de trouver un équilibre entre ce que nous avons laissé derrière nous et que nous connaissons et ce qui nous est offert et que souvent nous appréhendons.

En vous invitant Monsieur Laacher, nous souhaitons inviter une personne qui puisse nous sensibiliser, si besoin est, à ce que représente ce déracinement, ce long périple vers l'inconnu auquel sont soumis les réfugiés. En fait nous voulions Monsieur Laacher vous demander à nous aider à donner un visage humain à ces hommes et ses femmes qui viennent vivre chez nous. Et aussi à nous encourager à continuer à rester pour toutes ces personnes une terre d'accueil.

Gilbert Pregno